

Réunion de Conseil d'Administration
Mardi 10 novembre 2020 de 20 heures à 22 heures

En visioconférence

À CONFIRMER	PRÉSENTS	EXCUSÉS
	<ul style="list-style-type: none">- Frédéric TRYNISZEWSKI- Thierry RESSEL- Jean-Marie SCHMITT- Thierry ARNAUD- Ludovic BRAYÉ- Lonut COSTACHE- François COURTOT- Hervé FRARE- Gaëtan DUREAU- Frédéric GIRARD- Pierre HAUPTMANN- Bakir IDER- Corinne KRENCKER- Sybille LAISNEY- Eric METZ- Vincent MULOT- Jean SENGLER- Julie SIZAROLS- Sophie WINTERHOLER	<ul style="list-style-type: none">- Sébastien MACIAS- Emin TEMIZOZ

ORDRE DU JOUR

- 1) Retour sur la Commission Régionale
- 2) Règlement intérieur
- 3) Indicateurs pour signature ACI
- 4) Cooptation du CA
- 5) Budget FIR
- 6) Parole ouverte

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

1) Retour sur la Commission Régionale

Le projet de santé et les statuts de l'association ont été présentés le 4 novembre 2020 à la CPAM du Haut-Rhin, l'ARS et les représentants des URPS par les Dr Frédéric TRYNISZEWSKI et Dr Thierry RESSEL.

Le comité a félicité la CPTS de Mulhouse Agglomération sur le contenu de son projet et a simplement relevé la part importante des établissements de santé dans le Conseil d'Administration.

Les statuts ont été déposés au Tribunal et la CPTS est maintenant en attente du SIRET. Son obtention permettra de débloquer les fonds FIR pré-ACI.

La prochaine étape est la revue et la validation des indicateurs pour la validation des actions.

Le projet d'indicateurs sera très prochainement partagé avec l'ensemble des membres du CA pour revue et commentaires.

La date butoir est fixée au 15 novembre 2020 afin de pouvoir faire une réunion de concertation avec la CPAM deuxième quinzaine de novembre 2020 : le planning sera détaillé plus loin.

2) Règlement intérieur

Le règlement intérieur de la CPTS est en cours de rédaction par le Dr RESSEL.

Il sera revu par le Bureau, puis proposé au CA pour approbation et sera ensuite validé lors de la prochaine AG.

Planning des réunions :

Prochain CA : Avant la fin de l'année

Prochaine AG : Début janvier 2021

3) Indicateurs pour signature ACI

La CPAM a fourni des projets d'indicateurs :

Les indicateurs ont été rapidement présentés lors de la réunion.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI va transmettre le document à l'ensemble des membres du CA dans les prochains jours pour revue et commentaires pour le 15 novembre 2020.

L'objectif est de pouvoir avoir un document solide en vue de la réunion de concertation avec la CPAM deuxième quinzaine de novembre pour une signature ACI mi-décembre 2020.

Chaque action, un ou plusieurs indicateurs sont proposés avec des objectifs de résultats ou de suivi.

Les objectifs sont décidés chaque année en concertation avec la CPAM et sont effectifs pour 2 ans.

Ils sont évalués tous les ans et peuvent être modifiés, validés ou prolongés pour 3 ans par avenant.

L'atteinte de ces objectifs à 1 an conditionne le versement d'une part variable : il est donc primordial de fixer des objectifs quantifiables et réalisables.

Notre CPAM est très exigeante et le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI a déjà signalé à la CPAM régionale que les objectifs fixés pour la CPTS Mulhouse Agglomération semblent plutôt « inégaux » par rapport aux CPTS déjà formées (Metz et Nancy).

La négociation sera donc très importante.

Tout commentaire des membres du CA est donc bienvenu.

Planning des revues et de la validation des indicateurs :

Envoi du fichier + projet présenté : Avant jeudi 12/11/2020

Revue par la CA : 15/11/2020

Concertation CPTS / CPAM : 2eme quinzaine de novembre 2020

Validation des indicateurs par le CA : Réunion du CA avant la fin de l'année

4) Cooptation du CA

Dr Frédéric TRYNISZEWSKI propose l'entrée au CA du Dr METZGER en tant que représentant de la Ville de Mulhouse.

Le vote est réalisé immédiatement : 0 oppositions, 0 abstention.

Le Dr METZGER est donc élu membre du CA de la CPTS Mulhouse Agglomération.

5) Budget FIR

Le budget pré-ACI a été fixé à 90 000 euros ce qui devrait assurer les frais de fonctionnement de la CPTS pour 6 mois (Q4 2020 + Q1 2021).

Un compte bancaire a été ouvert et le budget prévisionnel réalisé.

La répartition des dépenses est présentée par le DR RESSEL :

Prestation de service	Cabinet de recrutement pour les 2 salariés (secrétaire + coordinateur)	5 000
Fournitures	Matériel de bureau	6 000
Local	Location local professionnel	3 000
Assurance	Locaux	3 000
Rémunération & Honoraires	Expert-comptable + ICPA	24 000
Frais de gestion	Frais bancaires / réception	3 000
Déplacement	Si besoin	1 000
Frais postaux + téléphonique	Poste + internet + Téléphonie	3 000
Rémunération salariés	Secrétaire (1700) + coordinateur (2800)	27 000
Charges sociales salariés	Secrétaire + coordinateur	13 000
TOTAL		90 000

6) Parole ouverte

Pas de commentaires particuliers

Conclusion : Planning et actions à venir

Jeudi 12/11/2020 max : Envoi des indicateurs aux membres du CA

Dimanche 15/11/2020 max : Transmission des retours sur les indicateurs à Dr TRYNISZEWSKI

2ème quinzaine de novembre 2020 : Réunion de concertation CPTS/CPAM

Avant la fin de l'année 2020 : Conseil d'Administration (validation des indicateurs et du RI)

Janvier 2021 : Assemblée Générale